

rapport d'activité

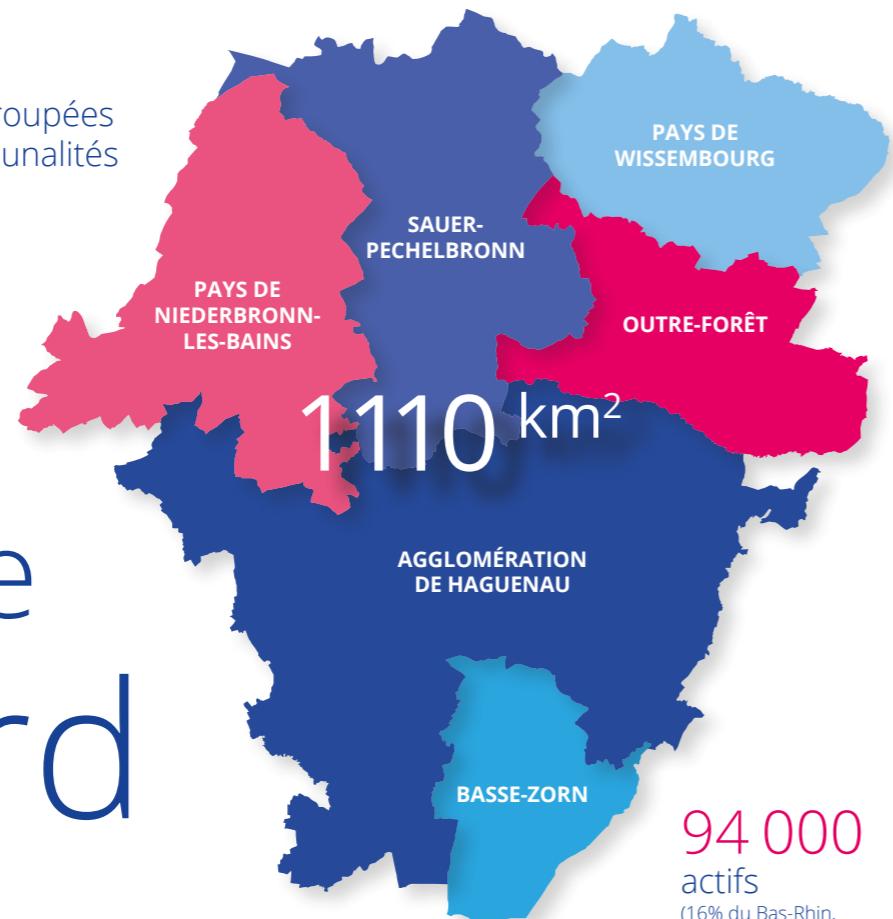
**2024**

L'énergie collective  
au service de notre territoire

# L'Alsace du Nord

105  
communes regroupées  
en 6 intercommunalités

192 000  
habitants  
(Insee 2024)



91 760  
logements  
(Insee 2022)

74 000  
emplois  
(15% du Bas-Rhin, Adira 2023)

4,8%  
taux de chômage  
(4<sup>e</sup> trimestre 2023)

94 000  
actifs  
(16% du Bas-Rhin,  
Insee 2020)

## sommaire

Edito	<b>3</b>
Les Rencontres annuelles	<b>4/5</b>
Actualité des instances du PETR	<b>6/7</b>
Le SCoT de l'Alsace du Nord	<b>8/9</b>
L'actualité du Plan climat	<b>10/12</b>
Un nouveau projet de territoire pour le Rhin Supérieur	<b>13</b>
La Conférence des maires	<b>14</b>
Le Conseil de développement	<b>15</b>

## Édito

L'année 2024 a une nouvelle fois été marquée par une activité soutenue au sein du PETR de l'Alsace du Nord, en réponse aux nombreux défis que rencontre notre territoire.

Le travail de fond mené sur la **révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** a été au cœur de nos missions. Cette démarche structurante s'inscrit dans une vision régionale élargie, en cohérence avec l'évolution du SRADDET Grand Est. Elle reflète notre volonté commune d'aménager un territoire durable, cohérent et équilibré.

En parallèle, la **mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** a connu des avancées concrètes. Le développement des mobilités durables s'est notamment traduit par le déploiement de la plateforme de covoiturage de l'Alsace du Nord, en partenariat avec BlaBlaCar Daily. Cette solution, à la fois accessible et écologique, répond aux besoins de mobilité du quotidien tout en participant à la réduction des émissions.

Dans cette dynamique de mise en œuvre du plan climat, **l'Espace France Rénov** de l'Alsace du Nord a poursuivi son accompagnement de proximité auprès des particuliers, facilitant la rénovation énergétique des logements. Cette mission est essentielle pour améliorer le confort des habitants, réduire les consommations d'énergie et renforcer l'attractivité résidentielle de notre territoire.

Autre axe fort de l'année : le lancement de la **marque employeur « Bien en Alsace »**, une initiative ambitieuse pour attirer et fidéliser les compétences et les talents. En valorisant la qualité de vie, l'environnement professionnel et les opportunités locales, cette marque vise à renforcer l'attractivité de l'Alsace du Nord, tant pour les actifs que pour les entreprises. Elle incarne notre engagement pour un territoire vivant, accueillant et dynamique.

L'ensemble de ces avancées est le fruit d'un engagement collectif, porté au quotidien par les élus, les agents du PETR, ainsi que nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Je tiens à saluer et remercier chacune et chacun pour sa mobilisation constante.

Forts de ces réalisations, nous abordons 2025 avec confiance et détermination, pour poursuivre notre action au service d'un territoire résolument solidaire, résilient et tourné vers l'avenir.

Claude STURNI  
Président du PETR de l'Alsace du Nord



# Rencontres annuelles de l'Alsace du Nord

## Futurs du commerce et commerces du futur Ces nouvelles tendances qui bousculent !

La 14<sup>e</sup> Rencontre Annuelle de l'Alsace du Nord s'est tenue le **samedi 12 octobre 2024** au Séminaire des Jeunes de Walbourg. L'événement était dédié aux transformations actuelles des modes de consommation et aux nouvelles formes de commerce.

### Deux tables rondes ont permis d'explorer des thématiques clés :

l'évolution des comportements d'achat, les attentes renouvelées des consommateurs, les mutations de l'offre commerciale et les initiatives locales en faveur d'un commerce repensé.

Ces échanges ont été enrichis par l'analyse du grand témoin de la journée, David Lestoux - sociologue, urbaniste et fondateur de l'agence de prospective Lestoux & Associés, qui accompagne les acteurs publics et privés dans l'évolution des villes et du commerce.

Retrouvez le bilan en images sur :

[www.rencontres-annuelles-an.fr](http://www.rencontres-annuelles-an.fr)



Près de 130 participants, représentant les collectivités, les forces vives et les acteurs du territoire, ont répondu présents pour cette édition placée sous le signe de l'innovation et de la prospective.

# Actualité des instances du PETR

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord est un établissement public local fondé sur un accord entre six intercommunalités : la communauté d'agglomération de Haguenau (36 communes) et cinq communautés de communes - Pays de Niederbronn-les-Bains (13 communes), Pays de Wissembourg (12 communes), Sauer-Pechelbronn (24 communes), Basse-Zorn (7 communes) et Outre-Forêt (13 communes).

Le PETR fonctionne selon le cadre juridique des syndicats mixtes, eux-mêmes régis par les règles applicables aux syndicats intercommunaux et aux communautés.

## Deux instances assurent la gouvernance du PETR :

### Les réunions du comité syndical

Le comité syndical constitue l'instance délibérante du PETR. Il est composé de 58 délégués syndicaux, désignés par les six intercommunalités membres. Il se réunit en tant que de besoin, au minimum deux fois par an. En 2024, le comité s'est réuni à trois reprises :

> 31 janvier 2024  
**Soultz-sous-Forêts**  
 - Adoption du compte administratif 2023  
 - Vote du budget primitif 2024

> 18 décembre 2024  
**Soultz-sous-Forêts**  
 - Présentation du programme de travaux pour l'année 2025  
 - Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025  
 - Renouvellement de la convention de location et de prestations de services avec la CAH  
 - Compte-rendu des décisions prises par le bureau syndical au cours de l'année

### Les réunions du bureau syndical

Le bureau syndical constitue l'organe exécutif et opérationnel du PETR. Il est composé de 17 membres, incluant le Président, trois Vice-Présidents et treize autres élus. Il se réunit en moyenne une fois par mois.

> 11 janvier 2024  
**Haguenau**  
 - Préparation des documents comptables et budgétaires.

> 15 février 2024  
**Haguenau**  
 - Planification écologique régionale – Grand Est Région Verte. Présentation de la démarche de COP régionale, portée par la Région Grand Est, dans le cadre de sa stratégie de transition écologique.

- Régionalverband du Mittlerer Oberrhein. Échange d'informations sur le développement du photovoltaïque au sol, notamment en matière de réglementation, d'aménagement et de bonnes pratiques transfrontalières.  
 - Marque territoriale en Alsace du Nord. Point d'étape sur le déploiement de la marque territoriale, ses actions de communication, ses ambassadeurs et sa valorisation auprès des acteurs locaux.



> 14 mars 2024  
**Haguenau**  
 - Attribution d'une subvention forfaitaire dans le cadre de l'accompagnement des rénovations énergétiques avec Oktave.  
 - Lancement de l'opération Printemps du covoitage (du 11 mars au 31 mai 2024).

> 11 avril 2024  
**Haguenau**  
 - Suivi de la révision du SCoT (Schéma de cohérence territoriale)  
 - Planification écologique régionale / Phase départementale de la COP « GEREVE » - Débrief du 2<sup>e</sup> comité de pilotage (27 mars 2024)

> 16 mai 2024  
**Haguenau**  
 - Soutien à l'ingénierie territoriale portée par la Région Grand Est  
 - Prolongation de l'opération Printemps du covoitage avec BlaBlaCar Daily

> 13 juin 2024  
**Haguenau**  
 - Mission de bilan intermédiaire et accompagnement des projets PTRTE et PCAET

> 5 septembre 2024  
**Haguenau**  
 - Poursuite du partenariat avec BlaBlaCar Daily pour la plateforme de covoitage et lancement d'une nouvelle campagne incitative 2024-2025  
 - Nouvelle attribution de subventions forfaitaires pour les rénovations énergétiques accompagnées par Oktave

> 3 octobre 2024  
**Haguenau**  
 - Point d'étape sur la procédure de modification du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)

> 7 novembre 2024  
**Haguenau**  
 - Suivi de la révision du SCoT (Schéma de cohérence territoriale)  
 - Présentation de la méthodologie et du calendrier du bilan à mi-parcours du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial)

> 5 décembre 2024  
**Haguenau**  
 - Adoption du Compte Financier Unique (CFU)

Au 31 décembre 2024,  
l'équipe du PETR  
comptait  
7 collaborateurs

## Les travaux des commissions

**La commission SCoT**, sous la présidence de Denis Riedinger, s'est réunie à trois reprises en 2024 : le 12 février, le 11 juin et le 5 novembre, afin de finaliser les travaux de la révision du schéma.

**La commission Plan Climat**, sous la présidence de Marie-Odile Becker, s'est réunie à 4 reprises sous 3 formats différents pour mutualiser les réflexions : le 17 janvier, avec la commission de la CA de Haguenau, pour découvrir les applications et les avantages de la géothermie de surface à Kriegsheim ; le 30 avril avec le comité de pilotage SARE (**service d'accompagnement de la rénovation énergétique**) pour préparer l'évolution du service dans le cadre de la future contractualisation avec l'État ; et les 11 septembre et 23 octobre pour préparer le bilan à mi-parcours du plan climat.

**La commission Mobilités**, en format mixte élus et Conseil de développement, s'est réunie le 25 juin sous la présidence d'André Erbs pour faire le bilan de la 1<sup>re</sup> année de déploiement de la plateforme de covoitage.



Visite de la chaufferie géothermale du groupe scolaire de Kriegsheim



# Le SCoT de l'Alsace du Nord

Le SCoT de l'Alsace du Nord a franchi une étape décisive

## Le projet de révision du SCoT de l'Alsace du Nord arrêté le 3 juillet 2024

Après plusieurs années de travaux, les élus du Comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord ont arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 3 juillet 2024. Ce document stratégique définit le nouveau cadre de développement pour les 105 communes du territoire, réparties au sein de 6 intercommunalités.

Pensé comme un outil d'équilibre territorial, le SCoT porte une vision de développement conciliant croissance économique et démographique, préservation de l'environnement, équité sociale et solidarité territoriale. Il affirme la volonté des élus de garantir la qualité de vie des habitants tout en confortant l'attractivité de l'Alsace du Nord, située aux portes des métropoles européennes de Strasbourg et Karlsruhe.

Le SCoT arrêté intègre désormais la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050, introduite par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, en inscrivant la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de l'artificialisation parmi ses objectifs majeurs.

En complémentarité avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord, le SCoT contribue désormais à une stratégie cohérente et structurée au service du développement durable du territoire. Cette synergie vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer la sobriété énergétique, favoriser les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et adapter le territoire au changement climatique pour le rendre plus résilient, préserver la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire.

## Une ultime phase de concertation préalable à l'arrêt du projet

En amont de l'arrêt du projet, une réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est tenue le 30 mai 2024. Cette étape a été complétée par l'organisation de quatre réunions publiques, qui se sont déroulées :

- le 17 mai 2024 à Wissembourg,
- le 21 mai 2024 à Brumath,
- le 22 mai 2024 à Reichshoffen,
- le 29 mai 2024 à Haguenau.



## Une consultation des acteurs institutionnels

Suite à l'arrêt du projet le 3 juillet 2024, la procédure est entrée dans une phase réglementaire de consultation. Conformément au Code de l'urbanisme, une quarantaine de services, collectivités et organismes publics ont été sollicités entre mi-juillet et mi-octobre 2024. À défaut de réponse dans un délai de trois mois, les avis étaient réputés favorables. L'ensemble des avis reçus a été favorable, accompagné parfois de réserves et/ou de recommandations.

Le projet arrêté a été présenté à différentes instances, notamment :

- à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) le 1<sup>er</sup> octobre 2024,
- à l'Eurodistrict PAMINA le 7 octobre 2024,
- au SCoT de la Région de Strasbourg le 8 octobre 2024.

Les six intercommunalités membres du PETR de l'Alsace du Nord ont toutes exprimé un avis favorable au projet de SCoT :

- Pays de Niederbronn-les-Bains le 9 septembre 2024,
- Communauté d'Agglomération de Haguenau le 12 septembre 2024,

- Communauté de communes de la Basse-Zorn le 23 septembre 2024,
- Communauté de communes du Pays de Wissembourg le 23 septembre 2024,
- Communauté de communes de l'Outre-Forêt le 25 septembre 2024,
- Communauté de communes Sauer-Pechelbronn le 14 octobre 2024.

## Les suites données aux avis et la préparation de l'enquête publique

La fin de l'année 2024 a été consacrée à l'analyse des avis formulés lors de la phase de consultation administrative, ainsi qu'à la préparation des réponses à y apporter.

Ce travail s'est concrétisé par la rédaction des mémoires en réponse aux avis formulés par les Personnes Publiques Associées (PPA) et à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), faisant partie intégrante du futur dossier d'enquête publique.

L'ensemble de ces travaux a permis de finaliser la préparation du dossier et des modalités d'organisation de l'enquête publique, dont l'ouverture a été fixée au 13 janvier 2025.

## Les travaux de la commission SCoT



**David Lestoux,**  
fondateur de LA!  
Lestoux & associés

Sous la présidence de Denis Riedinger, la commission SCoT s'est réunie à trois reprises en 2024 : le 12 février, le 11 juin et le 5 novembre, afin de finaliser les travaux de la révision du schéma.

Les deux premières séances ont permis d'affiner le contenu du projet de SCoT en vue de son arrêt en juillet 2024. La réunion du 5 novembre, quant à elle, a été consacrée à l'analyse des avis reçus dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées et des collectivités concernées, et à la définition des suites à leur donner.

Par ailleurs, une commission SCoT élargie s'est tenue le 15 janvier 2024, consacrée au volet logistique commercial du document. À cette occasion, M. David Lestoux, du cabinet Lestoux et Associés, est intervenu sur l'avenir de la logistique commerciale dans les territoires. Cette séquence a permis de renforcer le contenu du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), pièce intégrée au SCoT, en précisant notamment les localisations préférentielles et les conditions d'implantation des entrepôts de logistique commerciale à l'échelle de l'Alsace du Nord.

# L'actualité du Plan climat

## La dynamique de transition écologique de l'Alsace du Nord est bien lancée

Approuvé en mai 2022, le plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord est en pleine phase de concrétisation des actions. Fin 2024, près de 1200 projets sont inscrits au plan d'actions, portés en très grande majorité par les communes et intercommunalités. Près d'un quart des projets inscrits sont d'ores et déjà terminés et de nouveaux projets viennent conforter la dynamique.

### Lancement du bilan à mi-parcours

Le plan d'actions porte sur une période de 6 ans et doit faire l'objet d'un bilan à mi-parcours. Ce bilan permet d'évaluer l'état d'avancement du plan climat, d'identifier les actions à ajuster et de valoriser les initiatives déjà engagées. Dans une logique d'exemplarité, il vise également à mobiliser plus largement les acteurs du territoire dans la transition climatique.

### En 2024, des PTRTE encore plus verts !

Après trois années de co-construction et de mise en œuvre, les désormais « Pactes territoriaux pour la réussite de la transition écologique » portent une nouvelle ambition : apporter une réponse collective plus rapide aux impacts croissants du changement climatique et coordonnée dans le cadre de la planification écologique de la Région Grand Est. Cette évolution a été anticipée en Alsace du Nord puisque le PTRTE a intégré la dynamique du plan climat dès 2022 et l'animation en est commune.

**2 comités de pacte annuels** (14 mars et 7 novembre) permettent de faire le point sur les projets, les financements et l'animation au service des collectivités.

**Le Fonds Vert 2024** a permis de financer 20 projets en Alsace du Nord pour une aide totale de **2,5 M€**. Cela représente une baisse des dotations Fonds Vert par rapport à 2023 mais reste un plus global des dotations de l'État par rapport à 2022.

Partage d'expérience lors de l'atelier pratique du 14 mai : illustration du programme trame verte de la CC Sauer Pechelbronn



### Des ateliers pratiques

à destinations des élus et des agents des communes et EPCI, pour favoriser le développement de projets :

- 20 février / Le **Fonds Vert 2024** (50 participants)
- 26 mars / Gestion durable de l'eau : **le déraccordement des eaux de toiture** (32 participants)
- 14 mai / La **renaturation** des espaces (31 participants)
- 24 sept. / Optimiser les projets **photovoltaïques** (32 participants)
- 12 nov. / **Le solaire thermique** dans les bâtiments publics (17 participants)

## La plateforme de covoiturage en Alsace du Nord

### La pratique progresse

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont développé un partenariat avec la plateforme BlaBlaCar daily depuis septembre 2023.

Pour booster les trajets, **3 opérations de gratuité passager** ont été mises en place entre mars et octobre 2024, la rémunération du conducteur étant prise en charge par le PETR.



Animation covoiturage chez Sew Usocom

Plusieurs employeurs d'Alsace du Nord ont également pu bénéficier d'une **animation covoiturage** pour faire connaître le service et ses avantages à leurs salariés.

Depuis le démarrage du partenariat, la plateforme BlaBlaCar daily a enregistré en Alsace du Nord **2250 nouveaux inscrits** et près de **17 000 trajets en 16 mois**, avec un doublement du nombre mensuel de trajets à partir des opérations de mars 2024. La marge d'évolution reste cependant importante au regard du potentiel de notre territoire où les trajets de courte et moyenne distance en voiture restent prépondérants.



Sew Usocom, lauréat du défi, a accueilli la remise des prix Alsace du Nord

### Défi multimodal



### « Au boulot et à l'école, j'y vais autrement ! »

Pour sa 14<sup>e</sup> édition, ce rendez-vous désormais bien inscrit dans le territoire a mobilisé **37 employeurs** d'Alsace du Nord totalisant plus de 16 000 salariés et **15 établissements scolaires**.

**880 participants** ont, du 13 au 31 mai, marché, pédalé, pris le bus ou le train ou covoituré réalisant ainsi **180 000 km alternatifs**.

**Sew Usocom**, participant de longue date au défi, a accueilli la remise des prix aux lauréats Alsace du Nord du défi sur son site de Mommenheim. L'occasion pour les participants de partager leurs expériences et de visiter l'usine construite en 2015.



Sortie scolaire à vélo de l'école de Preuschdorf pendant le défi

Dans leur catégorie respective, **les lauréats 2025** sont la mairie de Wingen, la Régie d'Électricité et de Télécommunications de Niederbronn-Reichshoffen, la mairie de Wissembourg, la Communauté d'Agglomération de Haguenau, Sew Usocom, l'école de Preuschdorf, le collège Val de Moder et la classe de 6<sup>e</sup> du collège de Bischwiller.

Le service public de conseil à la rénovation de l'habitat

# France Rénov' Alsace du Nord

## 2024, une année d'évolution des dispositifs

**La rénovation performante** a été encouragée dans la nouvelle formule d'aide nationale à la rénovation énergétique « Ma Prime Rénov' ». Les sollicitations des 3 conseillers France Rénov' Alsace du Nord ont été nombreuses et sont importantes pour aider les particuliers à **bien définir et optimiser leur projet de rénovation**.

Ils ont ainsi dispensé plus de **1 700 actes de conseils** pour accompagner près de **1200 projets de rénovation** différents. Ils ont notamment réalisé 178 visites énergétiques de logements sur tout le territoire afin de mieux cerner les besoins de rénovation.



Le conseil France Rénov' Alsace du Nord : en rendez-vous au siège du PETR ou dans l'un de ses 6 EPCI membres



En visite énergétique du logement



**96%**  
de personnes  
satisfaites de leur  
accompagnement  
(enquête ADEME 2024)

Salons et réunions  
d'information  
permettent de  
toucher un large  
public

- > 18-20 mai – Salon « Made in Alsace » Haguenau (16 000 visiteurs)
- > 26 sept. – Réunion d'information « Tout savoir sur l'investissement locatif » à Haguenau (50 pers.)
- > 28 sept. – « Les rendez-vous du logement » à Haguenau (300 visiteurs)
- > 12-13 oct. – Salon « Rénov'habitat » à Mertzwiller (1200 visiteurs)



## Thermographies de quartier : 1115 logements passés aux infrarouges !



Une nouvelle campagne a été menée sur la période d'hiver 2024/2025 dans 14 communes d'Alsace du Nord. Son objectif : sensibiliser les propriétaires des quartiers des années 70 aux déperditions d'énergie de leur logement et faire connaître le service public de conseil France Rénov'.

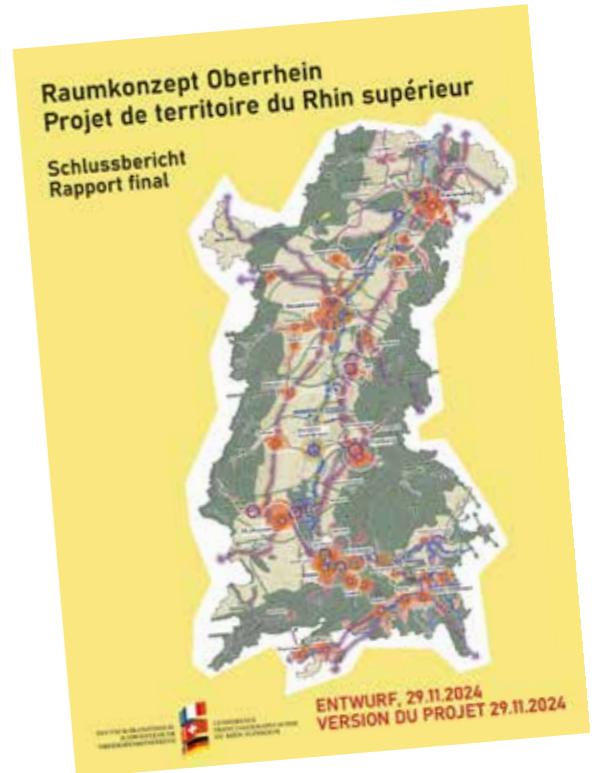
Les clichés seront envoyés par courrier aux habitants au printemps 2025.

### Côté copropriétés

59 projets (728 logements) de rénovation sont en cours d'accompagnement grâce au partenariat du PETR avec la SEM régionale Oktave.

### SPRH, le nouveau dispositif à venir

2024 est également la dernière année du dispositif national SARE qui cofinance le service public de conseil à la rénovation énergétique. Le SPRH, nouveau dispositif de Service Public de Rénovation de l'Habitat coordonné par l'ANAH, démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2025.



## Un nouveau projet de territoire pour le Rhin Supérieur

Porté par la Conférence du Rhin Supérieur, le projet de territoire du Rhin Supérieur vise à élaborer une vision partagée et transfrontalière de l'aménagement durable, fondée sur une coopération étroite entre les acteurs français, allemands et suisses.

Avec le concours de la Collectivité européenne d'Alsace dans la coordination des travaux, la Conférence du Rhin Supérieur a engagé en 2023 la révision du cadre d'orientation stratégique de 2001 afin de mieux intégrer les défis actuels, notamment le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pression foncière et les besoins croissants en mobilité et en services publics.

En 2024, une nouvelle étape a été franchie avec la finalisation de la phase 2 du projet : des ateliers transfrontaliers ont permis de co-construire les grandes orientations stratégiques et cartographiques.

Une large concertation a été menée, intégrant une consultation citoyenne et les contributions d'acteurs institutionnels. Ces apports ont nourri une version révisée du projet, arrêté le 29 novembre 2024 par le Comité de suivi Interreg.

Ce travail collectif conduira à une adoption attendue courant 2025, précédée d'une ultime étape de concertation.

# Conférence des maires de l'Alsace du Nord

La conférence des maires de l'Alsace du Nord s'est tenue le samedi 25 mai 2024, à l'Espace W de Weyersheim, autour d'un thème central : « Comment financer vos projets de transition écologique ? »

## Au programme de cette édition :

- Panorama des principaux dispositifs de financement public accessibles aux collectivités : Union Européenne, État, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace
- Ateliers en groupes pour échanger sur les stratégies de mobilisation des aides et partager des retours d'expérience

La recherche de subventions a été abordée comme un véritable parcours d'orientation, nécessitant méthode et anticipation. Les discussions ont permis d'identifier les principaux leviers, de préciser le calendrier des démarches, ainsi que les documents à réunir pour optimiser les chances d'obtenir des aides.

Enfin, un focus a été mis sur le rôle stratégique du «chasseur de subventions», un profil de plus en plus recherché pour accompagner les collectivités de manière proactive, depuis la veille des opportunités jusqu'au versement effectif des subventions



L'événement a réuni 86 maires et maires-délégués des communes du périmètre du PETR, conformément à sa vocation de rassemblement annuel.



# Conseil de développement de l'Alsace du Nord

Instauré en 2020, le Conseil de développement de l'Alsace du Nord est une instance de démocratie participative. Mutualisé sur l'ensemble du territoire du PETR de l'Alsace du Nord, il constitue un espace de dialogue rassemblant 58 membres issus des secteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.

## Les commissions thématiques

Les réflexions du Conseil s'articulent autour de quatre commissions thématiques :

- L'environnement dans la vie quotidienne
- La mobilité écoresponsable
- Valorisation du territoire autour de ses richesses
- Avis sur les stratégies et projets de territoire

Dans le cadre de ses travaux, la commission « Écologie au quotidien » a visité les nouveaux



bureaux de l'Office National des Forêts (ONF) à Haguenau. Implantés dans un bâtiment labellisé Bâtiment Basse Consommation (BBC), ces locaux

illustrent une démarche exemplaire en matière de construction durable. Une partie des matériaux utilisés, notamment le bois, provient de ressources locales, dont du bois issu directement de la forêt de Haguenau.

La commission « Mobilité écoresponsable » s'est, pour sa part, réunie en format mixte avec les élus pour faire le bilan de la 1<sup>re</sup> année de déploiement de la plateforme de covoiturage.

## Lancement de la marque employeur « Bien en Alsace »

En 2024, le PETR de l'Alsace du Nord a accompagné le lancement de la marque employeur « Bien en Alsace », initiée par l'ADIRA et portée collective pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des talents et des compétences. Cette marque vise à valoriser les nombreux atouts de l'Alsace du Nord – qualité de vie, dynamisme économique, richesse culturelle et environnement préservé – afin d'attirer de nouveaux actifs, mais aussi de fidéliser celles et ceux qui y travaillent déjà. En fédérant les acteurs publics, les entreprises et

les structures locales autour d'une identité commune, « Bien en Alsace » devient un levier stratégique pour répondre aux enjeux de recrutement, de mobilité professionnelle et de développement territorial.

Pour concrétiser cette démarche, plusieurs outils seront déployés, dont un portail numérique dédié mettant en avant les opportunités professionnelles et les atouts de vie du territoire de l'Alsace du Nord. Ce portail constituera une vitrine attractive et un point d'entrée pour les personnes en quête d'un projet



de vie et d'emploi dans un cadre porteur de sens. D'autres actions de communication, de mise en réseau et de mobilisation des employeurs viendront compléter ce dispositif dans les mois à venir.

## Le bureau du CODEV



En 2024, le Conseil de développement de l'Alsace du Nord s'est réuni à cinq reprises au sein de son Bureau pour échanger, débattre et faire avancer les projets structurants du territoire. L'une de ces réunions s'est tenue de manière délocalisée, avec une visite du quartier Vauban à Fribourg, en Allemagne, reconnu pour son urbanisme durable et innovant. Cette immersion transfrontalière a permis aux membres du Conseil de s'inspirer de bonnes pratiques en matière d'aménagement et de transition écologique, renforçant ainsi leur réflexion sur les enjeux locaux et leur volonté de construire un territoire résilient et attractif.

## Le cadre réglementaire

Le rapport d'activité des EPCI  
(Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.*

*Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.*



Maison du Territoire  
84 route de Strasbourg  
67500 Haguenau  
Tél. 03 88 07 32 40



Retrouvez-nous sur le web  
[www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr)

